

Le 7 août 2009

Un message de Donald Guloien, président et chef de la direction de la Financière Manuvie, sur les résultats du deuxième trimestre et la décision de conserver une plus grande partie du bénéfice

Le 6 août, Manuvie a présenté un bénéfice considérable de 1,77 milliard de dollars, une augmentation de 76 % par rapport au deuxième trimestre de 2008. Comme prévu, nos résultats ont été stimulés par le redressement des marchés des actions mondiaux, ce qui nous a permis de transformer en bénéfice une partie des provisions que nous avons précédemment mises de côté pour couvrir les garanties des fonds distincts. Comme nous l'avons mentionné lors de trimestres précédents, notre bénéfice, qui a souffert de la baisse des marchés boursiers, profite maintenant de la remontée de ces marchés.

Nous prévoyons que la volatilité des marchés des actions continuera de nuire à notre performance financière à court et à moyen termes. Toutefois, en regardant plus attentivement nos résultats, nous constatons que notre entreprise demeure très forte et stable. Par exemple, nos souscriptions d'assurance en Asie ont grimpé de 24 % par rapport au deuxième trimestre de 2008. Les souscriptions de nos produits à revenu fixe ont fait un bond important et, au Canada, les souscriptions de Solutions Épargne et retraite collectives ont doublé en un an. Par ailleurs, Gestion des placements mondiaux MFC vient de franchir la barre des 100 milliards de dollars en fonds gérés.

La situation de nos fonds propres est également solide et nous sommes déterminés à la renforcer. Notre portefeuille composé de placements de grande qualité nous sert bien et témoigne des avantages de notre approche axée sur une réflexion à long terme, qui consiste à gérer le crédit même lorsque la conjoncture est favorable. Nous continuons aussi de réaliser des progrès dans nos activités de réduction des risques associés aux garanties des fonds distincts. Pour ce faire, nous avons effectué des opérations de couverture, modifié certaines caractéristiques de nos produits et rééquilibré notre combinaison de produits.

J'aimerais maintenant commenter notre décision de réduire de 50 % le dividende versé en espèces sur les actions ordinaires, malgré les bons résultats obtenus.

Comme nous l'avons souvent mentionné, Manuvie est résolue à se doter de fonds propres à toute épreuve, ce qui lui permettra de disposer de la souplesse nécessaire et de la solidité voulue pour contrer les risques et saisir les occasions qui se présentent. En période de turbulence, le renforcement des fonds propres est une mesure que devraient prendre les sociétés de services financiers solides, sérieuses et dignes de confiance.

Je tiens à vous assurer que notre décision de réduire notre dividende sur les actions ordinaires fait suite à une étude très approfondie des diverses options visant à renforcer nos fonds propres. En fin de compte, nous avons déterminé que le moyen le plus efficace de continuer à renforcer notre niveau de fonds propres est de conserver une plus grande partie de notre bénéfice. Nous sommes conscients que le versement des dividendes est important pour de nombreux porteurs d'actions ordinaires. Nous croyons toutefois que ce changement produira quand même un

rendement intéressant tout en faisant bénéficier les investisseurs d'une appréciation du capital, en raison des sommes que nous mobilisons en vue de notre croissance.

En deux mots, nous effectuons ce changement important au moment où nous jouissons d'une relative solidité. Nous prévoyons récompenser nos actionnaires en accroissant le niveau de nos fonds propres et en continuant de chercher des occasions d'assurer la croissance de notre Société et d'ajouter à sa solidité.

Je vous remercie de la confiance que vous continuez de témoigner à Manuvie.



Donald A. Guloien
Président et chef de la direction